

EIX-INFO n°5

DECEMBRE 2018



JOYEUSES FÊTES !

L'Edito du Maire,

Etre maire, être élu local est de plus en plus difficile surtout en milieu rural....

Une organisation territoriale de plus en plus complexe, des politiques publiques de plus en plus enchevêtrées entre les niveaux d'administration, la croissance des exigences exprimées par les administrés se conjuguent avec les insuffisances de ce que l'on appelle le «statut» de l'élu local et suscite un sentiment d'abandon et de découragement....

Le malaise est profond sur le plan social et institutionnel. Le mouvement citoyen des « Gilets jaunes » en est une illustration. Il y a urgence à trouver de vraies solutions pour concilier les fins de mois et la transition écologique et en même temps redonner la parole au citoyen dans le cadre d'une démocratie participative et représentative.....

Dans notre commune, nous avons deux dossiers importants à gérer :

l'insalubrité du logement communal et l'habitation du 12 rue Haute faisant l'objet d'un arrêté de péril.

Ces dossiers font l'objet de procédures juridiques complexes dont nous ne maîtrisons ni les délais, ni l'impact financier....

Aussi, la prudence budgétaire s'impose pour l'année 2019.

L'année 2018 s'achève et je remercie le Conseil Municipal, le personnel communal et le Foyer rural (bénévoles associatifs) qui se sont investis pour l'animation et le mieux vivre dans notre commune.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2019 !.....

Jean NATALE, Maire de EIX

A yellow rectangular button with rounded corners and a thick orange border. The word "Sommaire" is written in a blue, sans-serif font in the center of the button.

Sommaire

Le point sur les travaux	Page 3
Centenaire sur la libération des 5 villages	Page 4
Actualités communale	Page 5
Actualités du groupe scolaire	Page 7
Actualites du Foyer rural	Page 8
Nos déchets	Page 9
Logement communal	Page 10
Eixister : 20 ans - Centre Social : projet « Caravane »	Page 11
Violence aux femmes – Harcèlement scolaire	Page 12
Le service hivernal en Meuse	Page 13
Dégats des sangliers – Peste porcine	Page 14
Economisons l'eau	Page 15
Les dangers du monoxyde de carbone	Page 16
Etat civil	Page 17
Nous joindre – Cahier de doléances	Page 18
Agenda	Page 19
Vos suggestions	Page 20

Le point sur les travaux



La cuisine de la salle des fêtes a été modernisée par la mise en place d'une plonge avec meuble de travail et table inox. L'entreprise QUARTI a réalisé ces travaux pour un montant de 2 880 Euros TTC



Free Mobile

Les travaux d'installation d'un pylône Free Mobile doivent débuter à partir du 17 décembre 2018 et s'achever fin Mars 2019.



Fleurissement

Divers aménagements floraux vont être mis en place :

Devant le cimetière où sera installé le panneau de « Commémoration Américains », ainsi que dans le virage du cimetière, dans le virage rue Basse, dans la rue du Tacot, sur la sortie du village vers Moulainville et une reprise sera faite du massif devant l'église. Le service technique de la Codecom aura en charge ces aménagements au cours de cet hiver.

Le devis d'achat des plantations s'élève à environ 700 Euros



Les différentes illuminations du village ont été mises en place.

Le sapin de Noël devant la Mairie a été offert par Monsieur François RAFFA.



Création chemins de randonnées

Un groupe de travail de 7 personnes a été créé. Ce projet consiste à identifier 2 itinéraires de 3,5 kms et 6,5 kms qui seront balisés et permettront de valoriser notre patrimoine touristique de manière pédagogique (mise en place d'un parcours de santé, découverte de la faune et de la flore, bancs de repos ou aire de pique-nique...)

Une reconnaissance des chemins sera proposée courant janvier 2019



Travaux bordures Rue basse / RD 24

L'entreprise BERTHOLD réalisera courant janvier 2019 des travaux de bordures rue Basse (entrée sud du village) pour un montant de 18 033 Euros TTC.

Ces travaux font l'objet d'une convention en cours d'élaboration avec l'ADA de Verdun



Des travaux ont été faits en régie par Pierre-Yves GOEURY, Danile KOPP et Serge HUARD :

- aménagement espace vert derrière la salle des Fêtes,
- trottoirs rue du Château suite à ravinement lors des orages cet été.



Centenaire de la Libération des 5 villages par l'armée américaine

Blanzée, Abaucourt, Grimaucourt, Moranville et Eix : cinq communes du canton d'Etain se sont associées pour commémorer leur Libération en 1918. Les cérémonies se sont déroulées le samedi 22 septembre 2018

Le 9 novembre 2018, cela faisait très précisément un siècle que les soldats américains libéraient les villages de l'occupant allemand.

Ce centenaire s'est fêté dans les communes concernées, par la pose d'une plaque commémorative rappelant ce que furent, durant la Grande Guerre, l'exode des habitants et la destruction de leur lieu de vie. Chaque panneau, placé à proximité du monument aux morts, ou de la mairie des villages de Blanzée, Grimaucourt-en-Woëvre, Moranville, Abaucourt et Eix, indique au passant ces faits d'armes et illustre ce que furent, avant-guerre, à l'armistice et aujourd'hui, les lieux.

Les maires, Alain Bazin, Jean-Marie Mittaux, Jean-Paul Franiatte, Jean-Paul Pierson et Jean Natale avaient décidé de commémorer ensemble la Libération de leurs villages.

Pour les assister, Jean-Louis Périquet, passionné et spécialiste de l'histoire locale, a coordonné l'iconographie et, pour mieux la faire revivre, des reconstituants en uniforme d'époque de l'association « Horizon 14/18 - Les Épargés » étaient à ses côtés.

Des Américaines à Blanzée

Les cérémonies ont débuté à Blanzée en présence de nombreux élus du département et du sénateur Franck Menonville, ainsi que de Suzanne Gullede et de sa fille Katie Levinthal, descendantes d'un soldat US Will Mc Guirt de la 81e Division ayant participé aux combats libérateurs.

Venues spécialement de Caroline du Nord (USA), Suzanne et Katie voulaient honorer la mémoire de leur aïeul mais aussi témoigner des bons sentiments rapportés par leur ancêtre Will Mc Guirt qui, sa vie durant, évoquait la gentillesse des Meusiens rencontrés.

Devant chaque plaque dévoilée, l'émotion était aussi vive à la pensée de tous ces jeunes boys qui n'avaient pas hésité à traverser l'Atlantique pour combattre aux côtés des Poilus afin de rendre la liberté au pays de La Fayette et des Droits de l'Homme, comme ils aimaient le dire. La Marseillaise et l'Hymne américain The Star-spangled Banner (La Bannière étoilée), joués avec prestance par l'Harmonie stinoise, ont rendu toute la solennité due à tous ces soldats morts au cours du conflit.



Les maires, élus, reconstituants et parents ont fait face au nombreux public pour le remercier d'être venu rendre hommage aux morts de 14-18.



Eix : Depuis le village complètement détruit, inoccupé par l'ennemi, la 81e Division US avait pris position avec son service de santé, avant de lancer l'assaut libérateur de novembre 18.

L'actualité de ce semestre



14 juillet 2018

Remise des médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale au service de la commune à :

- Daniel KOPF 33 ans et 4 mois
- Serge HUARD 20 ans



18 Aout 2018

Jean Natale, maire de la commune a uni Paul Bréda, boucher, et Audrey Godfrin, aide soignante. Les époux sont domiciliés à Eix. C'est le premier mariage du maire Jean Natale.

Paul est le fils de Lionel et Patrice Bréda domiciliés à Eix et Audrey la fille d'Yves (décédé) et Danielle Godfrin domiciliée à La Bree les Bains (Charente-Maritime). Toutes nos félicitations.



15 septembre 2018

Le maire Jean Natale, assisté d'Agnès Boutrou, secrétaire, a procédé au mariage d'Andy Béchamp, facteur et de Jessica Le Bras, juriste. Les époux demeurent au village. Les mariés et toute la famille en profiteront pour fêter les un an de leur fille Adèle. Félicitations.



6 octobre 2018

L'opération brioches a été organisée par l'ADAPEI de la Meuse. 40 brioches ont été distribuées dans notre village



21 octobre 2018

12 personnes dont le jeune Jules se sont retrouvées, un beau dimanche d'automne, pour une randonnée sur le thème du centenaire au fort de Moulainville.

Cette fortification a été construite sur la commune de Eix et Moulainville dès 1883 pour la modique somme de 3 750 000 francs or.

Le fort a joué un grand rôle pendant la bataille de Verdun et l'ennemi n'est jamais arrivé à le faire taire sauf 2 jours pendant tout ce conflit.

L'exemplarité de cette défense lui a valu la visite du Général Pétain lors de cette bataille.

Nous avons poursuivi la marche sur les rebords de tranchées, elles étaient nombreuses ; 92 km pour 1 km de front puis par l'ouvrage de Eix

Cette sortie accessible à tous, s'est déroulée dans la bonne humeur.

Une prochaine sortie est prévue au printemps sur un autre thème.



Le Conseil Départemental a remis à notre commune le 10 Novembre 2018, une plaque commémorative de la croix de guerre.
Pour information, la citation à l'ordre de l'armée pour notre commune est la suivante (extrait du journal officiel du 18 mars 1921) : « Eix (Meuse) : a été le témoin et l'enjeu de luttes violentes et a payé de sa destruction totale l'honneur d'avoir été près de trois ans sur la ligne de feu ».



11 novembre 2018
Cérémonie traditionnelle en présence de Monsieur Jean Marie MITTAUX, Maire de Abaucourt Hautecourt et de Monsieur André RONDU, notre porte drapeau



23 novembre 2018
Comment redéfinir la politique enfance-jeunesse du territoire ?
Le maire, Jean Natale, a accueilli tous les acteurs du territoire concernant ce sujet. Une enquête va être réalisée sur les 26 communes, avec un questionnaire ciblant les ados, l'enfance, la famille, la mobilité. Elle permettra une analyse plus fine du territoire et ce questionnaire orientera certaines décisions à prendre au niveau de la communauté de communes. L'enquête se fera sur le 1er trimestre 2019.



30 novembre 2018
Tirage lots affouage
Les coupes 13,14 et 15 pour les houppiers et la coupe 5 pour les bois ont été proposées aux 17 affouagistes incrits.
Le prix du stère est fixé à 6,90 Euros



Déjà un an !

Les agents du service technique de la Codecom d'Etain donnent entière satisfaction. Les travaux d'entretien de voirie (tonte, balayage, travaux divers, relevé de compteurs d'eau, etc...) leur ont été confiés.
D'autres travaux sont prévus cet hiver (peinture cuisine salle des fêtes, fleurissement du village, etc...)



17 décembre 2018

Jean Natale en tant qu'officier d'état civil a procédé au pacte civil de solidarité entre Monsieur TARSIGUEL Kévin et Mme CHAUMETTE Marion.

L'actualité du groupe scolaire Jean de la Fontaine



Une nouvelle directrice à Jean de la Fontaine, Christine Leton vient de prendre ses fonctions de directrice du groupe scolaire Jean de la Fontaine. L'établissement compte 7 classes de la toute petite section de maternelle au CM2.



03/10/18

La journée annuelle du sport du groupe scolaire Jean de la Fontaine a concerné tous les écoliers. Cent quarante enfants ont ainsi été répartis sur 13 ateliers. Sont intervenus le club de foot d'Étain, le SA Verdun rugby, le Tennis-club de Thierville, le conservatoire de danse d'Étain, l'ASC Charny basket, l'USEP pour l'escrime et la boxe de Fresnes. Et les autres ateliers (tir à l'arc, badminton, hand, tchouk-ball, vélo, pétanque...) étaient pratiqués avec les enseignants.



8/10/18

Chaque mercredi, une dizaine d'enfants se rendent au groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine, lieu où s'effectuent les activités des mercredis éducatifs. Depuis début septembre et jusqu'aux vacances de Noël, les enfants pourront bénéficier d'une initiation au judo, avec Grégory, ceinture noire 3e dan, du club d'Étain. Dans le premier groupe, les enfants ont 4 et 5 ans. Dans le 2e, l'âge va de 6 à 10 ans. Les exercices sont identiques à ceux pratiqués dans un club, des moments où la mobilité, la préhension, les habilités motrices et fondamentales sont mises en avant. Les enfants effectuent également des roulades, des chutes avant et arrière, et leur animateur fait aussi très attention à leur tenue et à leur comportement. Les animatrices, Sonia, Christelle et Catherine encadrent les apprentis judokas.



06/12/2018

Saint-Nicolas est venu au groupe scolaire de Eix



10/12/2018

140 enfants ont assisté au spectacle de Noël à la salle des fêtes

L'actualité du Foyer Rural



La dernière réunion préparatoire de la brocante 8e édition s'est tenue jeudi 30 août. Il s'agissait d'organiser et régler les derniers détails.

9 septembre 2018

La brocante de la rentrée s'est déroulée sous le soleil, avec la présence de 110 exposants. L'édition de 2018 est une belle réussite



Samedi 3 Novembre 2018

Halloween - Défilé traditionnel

25 enfants ont fait leur quête de bonbons, déguisés comme le veut la coutume



16 novembre 2018

Une soirée Beaujolais a été proposée pour remercier l'ensemble des membres du foyer rural et des bénévoles ayant participé au succès de la brocante



Samedi 8 décembre

Saint-Nicolas

24 enfants et 15 parents au Citybowl de Verdun

NOS DECHETS : INFO



CALENDRIER DE COLLECTE 2019 DU TRI SELECTIF => VENDREDI

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 V 8	1 V 9	1 L	1 M	1 S
2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V 16	3 L
4 V 1	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 S	5 M	5 M	5 V 14	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V 23
8 M	8 V 6	8 V 10	8 L	8 M	8 S
9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V 19	10 L
11 V 2	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S	12 M	12 M	12 V 18	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V 24
15 M	15 V 7	15 V 11	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V 20	17 L
18 V 3	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 S	19 M	19 M	19 V 16	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V 25
22 M	22 V 8	22 V 12	22 L	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V 21	24 L
25 V 4	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 S	26 M	26 M	26 V 17	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V 28
29 M	29 V 13	29 V 13	29 L	29 M	29 S
30 M			30 S	30 J	30 D
31 J			31 V 22		

SEMAINE IMPAIRE :	SEMAINE PAIRE :
Étain + hyper centre Étain sauf lot. du Moulin - Ave Gén. de Gaulle - Haut bois - Rte Damvillers - Rue des Grèves - Rue du cimetière	villages + hyper centre Étain Avec lot. du Moulin - Ave Gén. de Gaulle - Haut bois - Rte Damvillers - Rue des Grèves - Rue du cimetière
HYPER CENTRE ÉTAIN: Rue Justin Paul + HLM ; HLM Rue du Colonel Autun; Maison de retraite; Place de la Martinique; Place J. B Rouillon Rue du chanoine Bonne; Rue Pasteur; Rue Raymond Poincaré; Rue Saint Martin Rue Thiers ; impasse Bethoven ; Rue Vandière	
FÉRIE: VENDREDI 1 NOVEMBRE 2019 RATTRAPAGE LE SAMEDI 02 NOVEMBRE 2019	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V 44	1 D
2 M	2 V 31	2 L	2 M	2 S 43	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V 40	4 L	4 M
5 V 27	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V 36	6 D	6 M	6 V 49
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V 45	8 D
9 M	9 V 32	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V 41	11 L	11 M
12 V 28	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V 37	13 D	13 M	13 V 50
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V 48	15 D
16 M	16 V 33	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V 42	18 L	18 M
19 V 29	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V 38	20 D	20 M	20 V 51
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V 47	22 D
23 M	23 V 34	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V 43	25 L	25 M
26 V 30	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V 39	27 D	27 M	27 V 52
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V 48	29 D
30 M	30 V 35	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter le service environnement :
au 03 29 87 17 28
ou par mail environnement@codecom-pays-etain.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE (HORS JOURS FERIES) :

	DU 01 OCT AU 31 MARS	DU 01 AVRIL AU 30 SEPT
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	14H00 à 17H00	14H00 à 17H30
MERCREDI	14H00 à 17H00	14H00 à 17H30
JEUDI	FERME	FERME
VENDREDI	14H00 à 17H00	14H00 à 17H30
SAMEDI	9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00	9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00
DIMANCHE	9H00 à 12H00	9H00 à 12H



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Commune	Mardi	Vendredi
Abaucourt-hautecourt	●	
Blanzée	●	
Boinville		●
Braquis		●
Buzy		●
Châtillon-sous-les-côtes	●	
Damloup	●	
Dieppe-sous-douaumont	●	
Eix	●	
Étain* détaillé ci-dessus	●	●
Foameix	●	
Fromezey	●	
Gincrey	●	
Grimaucourt	●	
Gussainville		●
Herméville		●
Lanhères		●
Maucourt	●	
Mogeville	●	
Moranville	●	
Morgemoulin	●	
Moulainville	●	
Parfondrupt		●
Rouvres-en-Woëvre		●
Saint-Jean-les-Buzy		●
Warcq		●

MARDI ÉTAIN: toute la commune sauf Avenue du Générale de Gaulle; Chemin du Haut Bois; Cité Patton; Lotissement des Cens; Lotissement des Clairs chênes; Lotissement du Moulin; Rte de Damvillers; Route de Foameix; Rue des Grèves; Rue du Cimetière

VENDREDI ÉTAIN: Avenue du Générale de Gaulle; Chemin du Haut Bois; Cité Patton; Lotissement des Cens; Lotissement des Clairs Chênes; Lotissement du Moulin; Rte de Damvillers; Route de Foameix; Rue des Grèves; Rue du Cimetière



LOGEMENT COMMUNAL

Le logement communal a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'insalubrité réparable en date du 25 avril 2018 qui impose plusieurs obligations à la Commune :

Réalisation dans un délai de 12 mois à compter de la date de l'arrêté de réaliser les travaux concernant le chauffage, le renouvellement d'air, les portes et fenêtres ainsi que les revêtements.....

Compte-tenu de l'importance des désordres constatés, le logement d'habitation est interdit à l'habitation.

L'article L-521 à 3-2 du Code de la construction et de l'habitation stipule que la commune propriétaire est tenue de respecter les droits des occupants et de proposer un relogement temporaire le temps de remédier à l'insalubrité. Le coût du relogement est mis à la charge du propriétaire....

La commune procède actuellement à un chiffrage des travaux et étudie toutes les suites à donner à ce dossier... "



Eixister : 20 ans déjà

L'Association Eixister a été créée il y a 20 ans déjà.

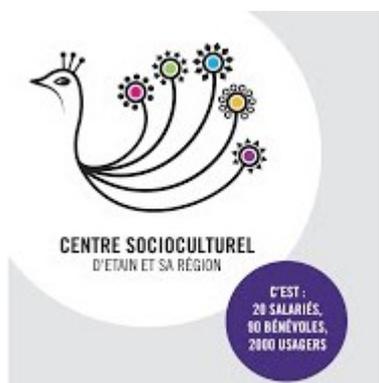
20 ans que nous accueillons des jeunes en difficultés afin de leur permettre de découvrir quelque chose de différent, dans un environnement leur permettant de s'épanouir, de se construire et d'exister au sein de notre village.

Afin de fêter nos 20 années de fonctionnement, le 08 septembre 2018, nous avons organisés un repas dans le but de se retrouver : éducateurs, membres de l'association, jeunes, anciens jeunes, partenaires ainsi que les Conseillers Départementaux de notre secteur et Monsieur le Maire du village.



Cette journée s'est déroulée sous le signe de l'échange, des retrouvailles, de la convivialité et de l'émotion.

Parmi les anciens jeunes accueillis, nombreux sont ceux qui nous ont fait part de l'importance d'être venus au sein de notre association, de ce que nous avons pu leur apporter ainsi que de leur réussite professionnelle qui a suivi.



Projet « Caravane » du Centre Social d'Etain

Le Centre Social effectuera une permanence un vendredi sur deux de 10h à 17h à bord d'une caravane. Ce sera un lieu d'échange, où tout un chacun pourra avoir accès via le numérique :

- Aux droits (allocataires CAF et MSA, emploi, sécurité sociale, retraite, etc...)
- Education et animation pour les enfants : bibliothèque, ludothèque, lecture, jeu, etc...
- Lieu d'échange et animation adultes : écoute , partage d'un café, jeu de société, etc...



Quelques chiffres clés

Aujourd'hui en France, 1 femme décède sous les coups de son conjoint tous les 3 jours.

En 2016

- 93 000 femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viols sur une année.
- 1 femme sur 7 (14,5 %) déclare avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle au cours de la vie et 3,7 % des femmes déclarent avoir subi au moins un viol ou une tentative de viol.
- 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.
- Au total, 40 % des femmes ont subi une injustice en raison du sexe. Dans la sphère professionnelle, 80 % des femmes sont exposées à des attitudes ou réactions sexistes.

Le harcèlement à l'école

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

Service & appel gratuits *

* Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Selon les statistiques ministérielles, 700 000 jeunes disent avoir fait l'expérience du harcèlement.

Les enquêtes, qui existent depuis 2011, nous disent que 14 % des élèves du primaire, 12 % des collégiens, 2 à 3 % des lycéens se déclarent harcelés.

Les garçons le sont plus fréquemment physiquement, quand les filles sont plus exposées au cyber-harcèlement, en particulier au collège. Ce chiffre revient à dire que 1 élève sur 10 est concerné, mais 5 % de la population scolaire est sévèrement et très sévèrement harcelée.

Le service hivernal en Meuse



Mise en place d'une organisation d'ampleur

Pour faire face aux conséquences du mauvais temps sur la circulation routière, les services techniques routiers du Département de la Meuse ont adopté, dès le 12 novembre 2018, leur configuration hivernale. Cette organisation est mise en place pour la période hivernale, du 12 novembre 2018 au 11 mars 2019.

Traitement des routes meusiennes

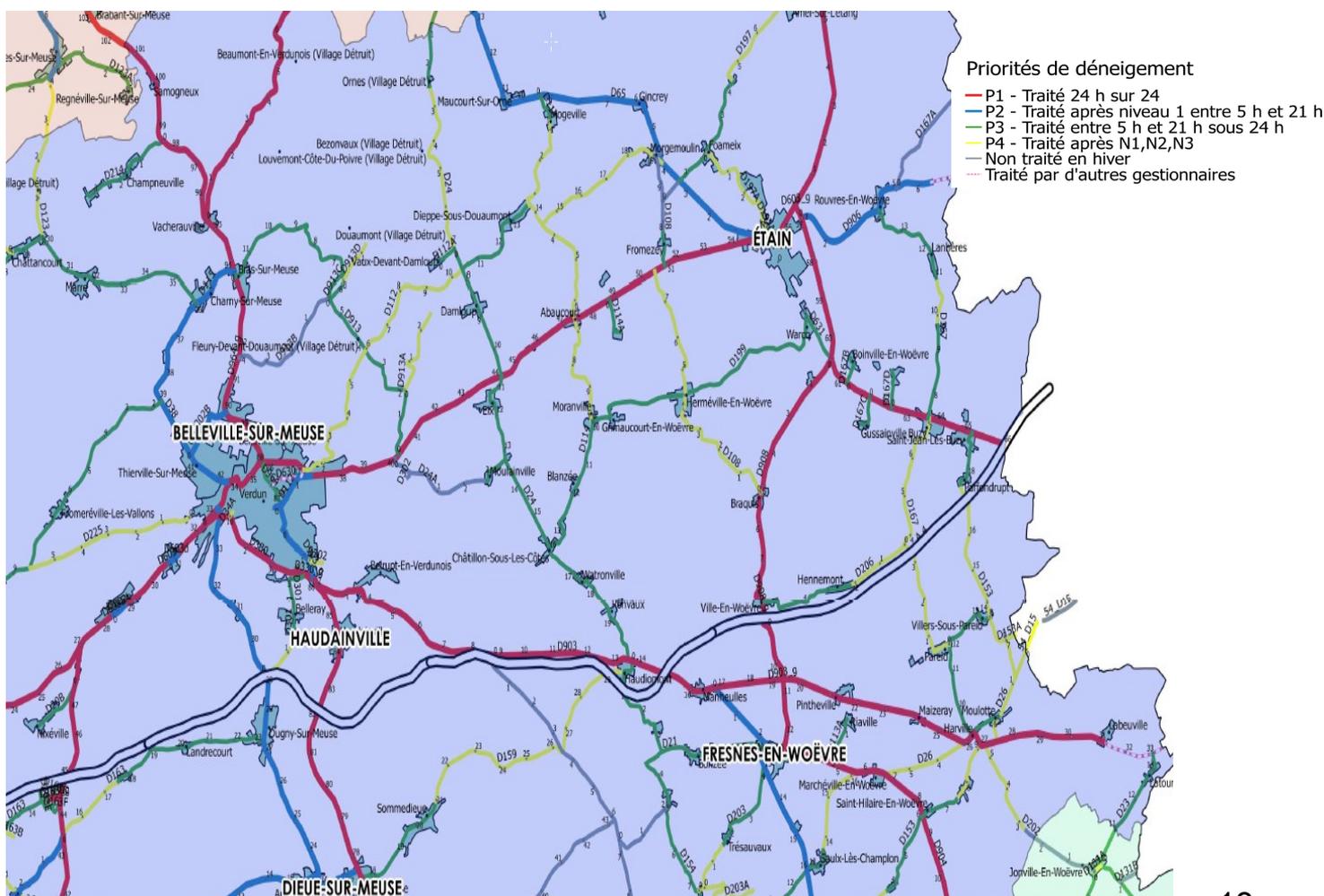
En effet, pour gérer les événements routiers qui se produisent en dehors des heures d'ouverture des services sur le réseau routier hors agglomération, des agents sont placés sous le régime de l'astreinte à leur domicile. D'un effectif de 7 agents d'astreinte en été, l'organisation passe à 199 agents en hiver.

Activé au sein de la Direction Routes et aménagement, le service hivernal est animé par le service Coordination et Qualité du réseau routier qui assure une surveillance permanente des conditions climatiques. Cette vigilance permet de prévoir les effets des intempéries, d'informer les usagers et de coordonner les interventions en cas de neige, givre ou verglas.

Des priorités de salage et de déneigement

Au regard de l'ampleur de la tâche (3 530 kms de routes), le Département a établi 4 niveaux de priorité de dégagement des routes au regard de 2 critères :

- en prenant en compte les trafics routiers et les besoins socio-économiques
- en assurant un maillage cohérent du département par souci d'équité de traitement des meusiens





Le gouvernement s'attaque aux dégâts causés par les sangliers

Aujourd'hui, 90 % des dommages agricoles causés par le grand gibier aux cultures et forêts sont concentrés sur 15 % du territoire national ", relève le gouvernement. Il note aussi que l'ampleur des dégâts est devenue localement « insupportable " pour l'agriculture et la sécurité routière comme ferroviaire.

En 2016, le sanglier était responsable de 85 % des dégâts déclarés, loin devant le cerf (13 %) et le chevreuil (2 %).

La Meuse, département le plus touché

- Si l'on prend en compte le critère des indemnisations, c'est la Meuse qui est la plus touchée avec 1, 27 million d'euros versés en 2016.

Que faire en cas de découverte d'un cadavre de sanglier?

- Ne touchez pas le cadavre
- Repérez l'endroit
Prenez une photo
- Nettoyez et désinfectez vos chaussures et vos vêtements
Lavez votre chien
- Evitez tout contact avec des porcs ou des sangliers d'élevage pendant 48 h
- POUR LE GRAND EST CONTACTEZ LE NUMÉRO VERT 0800 73 08 40**

© Crédit photo : Philippe MASSIT - ONCFS

SAOTR

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Fédération Nationale des Chasseurs et de la Faune Sauvage

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La peste porcine africaine, maladie non transmissible à l'homme, a été détectée le 13 septembre dernier en Belgique sur des sangliers sauvages. Cette maladie, qui ne touche que les porcs et sangliers, se transmet par contact entre animaux mais peut également se disséminer par des mouvements de véhicules, de personnes en provenance des zones infectées ou par l'intermédiaire de denrées alimentaires contaminées.

Dès le 14 septembre, la préfète de la Meuse a mis en place des mesures de restrictions de certaines activités comme la chasse au grand gibier et des mesures de surveillance renforcée des élevages et de la faune sauvage ainsi que des mesures de biosécurité pour éviter l'introduction du virus sur notre territoire.



ECONOMISONS L'EAU

Le manque de pluie depuis cet été a fortement impacté les ressources d'eau potable. La sécheresse qui touche actuellement notre département risque de perdurer malgré le retour des précipitations et de températures plus basses.

Les situations de sécheresse exceptionnelles que traverse notre département depuis 2003 et les craintes actuelles nous conduisent à envisager, dans notre vie quotidienne, une gestion durable de la ressource en eau, en changeant nos habitudes et en adoptant un comportement responsable.

Voici quelques gestes simples à adopter :

Je recherche et je répare au plus vite les éventuelles fuites d'eau de mon réseau privé (une fuite goutte à goutte peut représenter 35 000 litres d'eau par an),

J'évite de laisser couler l'eau très longtemps pour obtenir de l'eau très chaude ou très fraîche,

Je ne fais fonctionner mon lave-linge et mon lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins,

J'utilise l'eau de lavage des légumes et des fruits pour arroser mes plantes,

Je prends une douche plutôt qu'un bain (un bain = 150 litres, une douche rapide = 30 à 40 litres),

Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains, me rase ou me savonne sous la douche (je réduis ainsi ma consommation d'eau de moitié),

Je me renseigne auprès de la mairie lorsque je souhaite remplir ma piscine ou réaliser des travaux susceptibles de consommer beaucoup d'eau,

J'arrose tard le soir pour éviter les pertes par évaporation : en plein été, l'eau utilisée entre 9h et 20h disparaît en quasi-totalité par évaporation.

Par ailleurs, la préfète, sur proposition du comité sécheresse qui s'est tenu le 25 octobre 2018, a décidé de maintenir le département en niveau d'alerte qui impose notamment les restrictions suivantes sur les usages de l'eau :

Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;

Interdiction de nettoyer les chaussées, trottoirs, cours ou terrasses.

Il est rappelé que le non-respect des interdictions constitue une infraction passible d'une contravention de 5ème classe (amende maximum de 1 500€). Les limitations d'usage s'appliquent jusqu'au 30 novembre 2018.

Merci pour votre compréhension et votre implication.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



En Région Grand Est

Pendant l'hiver 2017/2018, on a dénombré 111 épisodes d'intoxication par le CO exposant 332 personnes dont 2 décès *

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- ◆ qui se mélange à l'air ambiant,
- ◆ invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- ◆ qui peut être mortel car très toxique.

D'OÙ VIENT LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- ◆ chaudières (bois, charbon, gaz, fioul),
- ◆ chauffe-eau et chauffe-bains,
- ◆ inserts de cheminées, poêles,
- ◆ groupes électrogènes à essence ou à fioul,
- ◆ chauffages mobiles d'appoint,
- ◆ cuisinières (bois, charbon, gaz),
- ◆ moteurs automobiles dans les garages,
- ◆ appareils de «fortune» type brasero.

Nombre d'épisodes d'intoxication par département :
(du 1 octobre 2017 au 30 avril 2018)



QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION PAR LE CO ?

- ◆ fatigue inexplicable,
- ◆ vertiges,
- ◆ nausées, vomissements,
- ◆ maux de tête,
- ◆ troubles visuels,
- ◆ perte de connaissance voire coma.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

- ◆ arrêter toute combustion,
- ◆ ouvrir immédiatement les fenêtres,
- ◆ appeler les secours : 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU ou 112 pour le numéro d'urgence européen,
- ◆ quitter les locaux, ne pas réinvestir les lieux.



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans.
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT 10 min par jour
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS MOBILES DE CHAUFFAGE d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive en remplacement d'un chauffage principal
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
7. N'UTILISEZ LES PETITS CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum).
8. NETTOYER RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos.



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé de Grand Est / 03 83 39 30 30
www.ars.grand-est.sante.fr www.stopmonox.com www.facebook.com/stopmonox www.prevention-maison.com
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centres antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50 Strasbourg 03 88 37 37 37

* Période 01/10/2017-30/04/2018 - Santé Publique France (CRE Grand Est) Données régionales non consolidées du système de surveillance des intoxications par le monoxyde de carbone, susceptibles d'évoluer dans le prochain bilan.



2^{ème} semestre 2018

ACTE DE NAISSANCE

NOMS et PRENOMS(1)	N° et DATE DES ACTES(2)
SEKULA Jahna - A.	Verdun (55) - 29 novembre 2018

ACTES DE MARIAGE

NOMS et PRENOMS(1)	N° et DATE DES ACTES(2)
GODFRIN Audrey, Nathalie - BREDA Paul Clément François	18 août 2018
LE BRAS Jessica - BÉCHAMP Andy	15 septembre 2018

ACTES DE DECES

NOMS et PRENOMS(1)	N° et DATE DES ACTES(2)
COMPAGNON née LEROUGE Marie Louise - T.	2 - 22 juillet 2018
LEMOINE veuve VIGNERONT Raymonde Anne-Marie - T.	4 - 16 août 2018



Pour ce prochain semestre :

- Chaque 1^{er} vendredi du mois, une cérémonie religieuse est célébrée à 14h00
A savoir :
- un planning des offices religieux de la paroisse Saint MICHEL du Val d'Orne est affiché dans l'entrée de l'Église de EIX
- Personne relais paroissiale pour le village de EIX : Mme MOUROT Élisabeth

INFORMATIONS MAIRIE

Mairie d'EIX

5 rue Basse

55400 EIX

☎ 03 29 88 34 40

☎ 03 29 88 34 40

Horaires d'Ouverture Mairie



LUNDI : 17h00 - 18h30
VENDREDI : 10h00 - 11h00

PERMANENCE DU MAIRE

Le mercredi
de 17h00 à 18h00

Fermeture Mairie :

Du 24/12 au 05/01 inclus.



Visiter notre site internet à
l'adresse : www.eix.fr

**PARTICIPER AU
CAHIER DE
DOLEANCES**

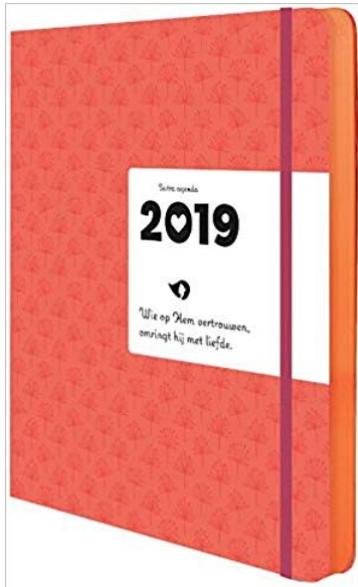
Cahier de doléances de la Mairie de Eix :

Suite aux événements sociaux récents et en cours, un cahier de doléances sera à votre disposition en Mairie.

Toutes celles et ceux qui le souhaitent, peuvent venir s'exprimer librement et consigner votre contribution pour l'amélioration de notre vivre ensemble dans notre ruralité.

Le rôle de Maire est de vous écouter, d'enregistrer et de faire remonter vos doléances et vos propositions pour leur prise en considération.

AGENDA 1er SEMESTRE 2019



- 20 Janvier 2019 : Repas des aînés - Voeux du Maire et galette des rois

AGENDA du Foyer Rural

- 02 Février 2019 : Repas dansant
- 22 Juin 2019 : Cochon grillé



La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les convie tout particulièrement à partager la galette des Rois à l'occasion de la cérémonie des vœux qui se tiendra le dimanche 20 janvier 2016 à 15 heures à la salle communale.



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)

.....
.....
.....

Vos Observations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.